## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Envoyé en préfecture le 05/12/2022 Reçu en préfecture le 05/12/2022

Affiché le 05.12.2022

ID: 089-200039642-20221124-113\_2022-DE

# DEPARTEMENT DE L'YONNE

## ARRONDISSEMENT D'AVALLON

COMMUNAUTE DE COMMUNES LE TONNERROIS EN BOURGOGNE

### Nombre de conseillers :

- En exercice: 75 - Présents: 50 - Absent(s): 16 - Pouvoir(s): 9 - Votants: 59

Délibération n° 113-2022

Le vingt-quatre novembre deux mille vingt-deux à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente d'Ancy-Le-Franc, sous la présidence de Madame Anne JERUSALEM.

Etaient présents: Aisy-Sur-Armançon: M. MURAT Olivier, Ancy-Le-Franc: M. DELAGNEAU Emmanuel, M. DICHE Jean-Marc, M. ROBETTE Jacques, Ancy-Le-Libre: Mme BURGEVIN Véronique, Argenteuil-Sur-Armançon: M. MUNIER Patrice, Arthonnay: M. LEONARD Jean-Claude, Bernouil: M. FOURNILLON Dominique, Chassignelles: Mme JERUSALEM Anne, Cheney: M. CALONNE Marc, Collan: Mme GIBIER Pierrette, Cruzy-Le-Châtel: M. DURAND Thierry, Dannemoine: M. KLOËTZLEN Eric, Dyé: M. DURAND Olivier, Flogny La Chapelle: M. CAILLIET Jean-Bernard, M. DEPUYDT Claude, Mme DRUJON Nathalie, Fulvy: M. HERBERT Robert, Gigny: M. REMY Georges, Jully: M. FLEURY François, Junay: M. PROT Dominique, Mélisey: M. BOUCHARD Michel, Nuits-Sur-Armançon: M. GONON Jean-Louis, Pacy-Sur-Armançon: M. GOUX Jean-Luc, Perrigny-Sur-Armançon: Mme DAL DEGAN MASCREZ Anne-Marie, Pimelles: Mme GOUSSARD Nadège, Ravières: M. FOREY Vincent, M. LETIENNE Bruno, Roffey: M. GAUTHERON Rémi, Rugny: M. NEVEUX Jacky, Sambourg: M. FOREY Bernard, Sennevoy-Le-Haut: M. MARONNAT Jean-Louis, Serrigny: Mme THOMAS Nadine, Tanlay: M. DELPRAT Eric, Mme YVOIS Caroline, Thorey: M. NICOLLE Régis, Tonnerre: M. DROUVILLE Michel, Mme DUFIT Sophie, Mme ELBACHIR Nicole, M. FICHOT Jean-François, M. LENOIR Pascal, M. LETRILLARD Laurent, Mme ORGEL Emilie, Mme PRIEUR Chantal, M. ROBERT Christian, Tronchoy: M. DEZELLUS Emmanuel, Vézannes: M. LHOMME Régis, Villiers-Les-Hauts: M. BERCIER Jacques, Vireaux: M. PONSARD José, Viviers: Mme JOUSSEAU Catherine.

Excusés ayant donné pouvoir : Baon : M. CHARREAU Philippe (a donné pouvoir à Mme JERUSALEM Anne), Cry-Sur-Armançon : M. DE PINHO José (a donné pouvoir à M. GONON Jean-Louis), Epineuil : Mme JOUVEY Maryline (a donné pouvoir à M. PONSARD José), Mme SAVIE EUSTACHE Françoise (a donné pouvoir à M. CALONNE Marc), Saint-Martin-Sur-Armançon : M. LEMAIRE Benjamin (a donné pouvoir à M. DEZELLUS Emmanuel), Tissey : M. LEVOY Thomas (a donné pouvoir à M. LHOMME Régis), Tonnerre : M. CLECH Cédric (a donné pouvoir à Mme ORGEL Emilie), Mme TOULON Sylviane (a donné pouvoir à M. DROUVILLE Michel) , Vézinnes : Mme BORGHI Micheline (a donné pouvoir à Mme GIBIER Pierrette).

<u>Absents excusés</u>: <u>Argentenay</u>: M. TRONEL Michel, <u>Lézinnes</u>: Mme RIGO-ZANCONATO Anne-Marie, Mme RIS Jeannine, <u>Molosmes</u>: M. BUSSY Dominique, <u>Quincerot</u>: M. BETHOUART Serge, <u>Sennevoy-Le-Bas</u>: M. VARAILLES Dominique, <u>Tanlay</u>: M. ROY Yohan, <u>Tonnerre</u>: Mme AGUILAR Dominique, <u>Villon</u>: Mme CHAMPAGNE-MANTEAU Nadine.

Absents non excusés: Gland: Mme CAMUS-NEYENS Sandrine, Stigny: Mme DOLLIER Anne, Tonnerre: Mme BAILICHE Bahya M. HAMAM Nabil, M. MANUEL Lucas, Trichey: Mme GRIFFON Delphine, Yrouerre: M. PIANON Maurice.

Secrétaire de séance : M. BERCIER Jacques

Date de convocation: vendredi 18 novembre 2022

# **Objet:**AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Application du Droit des Sols

Fonds Façade SCI JANKO

Vu la délibération n° 86-2017 en date du 7 septembre 2017 instaurant un dispositif de soutien à l'investissement type « Fonds Façades » par la communauté de communes « Le Tonnerrois en Bourgogne » (CCLTB),

Vu le règlement d'intervention « soutien communautaire en complément des fonds façades communaux et dispositifs assimilés » approuvé le 7 septembre 2017 et renouvelé le 2 avril 2019,

Vu la délibération n° 106-2021 en date du 25 novembre 2021 modifiant le règlement d'intervention « soutien communautaire en complément des fonds façades communaux et dispositifs assimilés »,

Vu la délibération n° 2022/168 en date du 18 juillet 2022 de la commune de Tonnerre accordant une subvention de 5 000,00 €.

Considérant la demande de subvention reçue le 18 octobre 2022 pour SCI JANKO, au titre du fonds façade pour un immeuble sis 42 rue de l'Hôtel de Ville, à Tonnerre (89700),

Considérant que les travaux de rénovation sur ledit immeuble sont conformes au règlement d'intervention,

Envoyé en préfecture le 05/12/2022

Reçu en préfecture le 05/12/2022

Affiché le 05.12.2022

ID: 089-200039642-20221124-113\_2022-DE

Considérant que le plan de financement est le suivant :

### Dépenses:

### Recettes:

(\*15 % du montant HT des travaux, la subvention étant plafonnée à 2 000  $\epsilon$  ou 200 % de l'aide communale si son montant est inférieur à 1 000 euros).

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire	59	pour
	0	contre
	0	abstention

APPROUVE l'attribution de la subvention d'un montant de 2 000,00 € à SCI JANKO,

AUTORISE Madame la présidente à faire procéder au versement de cette subvention.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits. Pour copie conforme.









#### La présidente :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture, de sa publication, et de sa notification (le cas échéant, pour les délibérations à caractère individuel).